

FAUCIGNY ET SON EGLISE SAINT FRANCOIS DE SALES

Nous réserverons pour 2004, un article plus étoffé sur ce patrimoine remarquable laissé par nos Aïeux, notre église.

Après une inscription méritée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en août 2001, sa restauration sera d'actualité l'année prochaine.

Cet édifice, par son architecture et ses décors est très représentatif de la période sarde et sans doute le dernier construit de ce style. C'est aussi, comme l'ont voulu nos Anciens, le plus richement décoré de toutes les églises alentours... en sommes-nous conscients ?

Grâce aux faits retrouvés en dépouillant des documents d'archives de diverses provenances, nous vous ferons revivre sa construction, avec tous ses aléas, ses anecdotes, son financement, etc.

L'ancienne église était pratiquement en ruines, conséquence d'un manque d'entretien lié à l'absence de moyens, des réparations faites dans l'urgence... on pare au plus pressé. L'état de la toiture est tel qu'il met l'assistance en danger durant les offices. Une solution doit être trouvée, deux projets seront étudiés : sa restauration ou sa reconstruction sur le même emplacement. Un membre du Conseil, protecteur du patrimoine, s'élève contre sa démolition, au motif de voir disparaître les décorations intérieures qui datent du moyen âge. En réalité, ce personnage défendait ses idéaux politiques et ses propres intérêts.

La cession gratuite d'un terrain obtenue par le curé Bondaz, changera les données. Une église sera construite sur ce terrain qui est reconnu " sain et bien situé ". Nous verrons comment les divers Conseils communaux ont essayé de trouver la solution la mieux adaptée et la plus économique.

Les travaux de mise en chantier de l'église débutèrent fin 1852, la maçonnerie en 1853.

Avec des moyens assez limités le Conseil communal et le Conseil de Fabrique assureront courageusement le financement de cette construction. Le montant des travaux de gros œuvre s'élève à 8126,36.- F, sans compter les dépenses imprévues, les fournitures à l'entrepreneur, ainsi que l'aménagement et la décoration intérieure. La liste des corvées sera dressée dès 1853, chaque propriétaire devra selon la valeur de son bien, fournir soit des journées d'homme, d'attelage, des pièces de bois de charpente ou de feu, etc.

Les travaux se dérouleront selon les délais impartis, maçonnerie, toiture, ferblanterie et même le clocher jusqu'en Juillet 1855. Pour le clocher qui n'était pas prévu au plan et au cahier des charges, son emplacement sera discuté au moment de sa construction. Deux solutions seront envisagées...

La mort de l'entrepreneur Claude Joseph Jolivet Philippin en Octobre 1855 à l'âge de 78 ans, provoque un certain embarras au sein du Conseil communal dont il était membre. D'autant que des malfaçons sont constatées, principalement au niveau de la toiture, de la ferblanterie et du clocher, travaux exécutés par des entreprises choisies par l'entrepreneur.

Le Conseil communal transigera avec les héritiers de l'entrepreneur, pour arriver à un arrangement amiable, des malfaçons seront prises en charge tant par lui que par le Conseil de Fabrique et seront réparées au fur et à mesure des possibilités financières. Ces réparations, l'aménagement et les décorations intérieures dureront au delà du 8 mai 1867, date de sa consécration par Monseigneur Magnin. La "Fabrique" financera les travaux restant à sa charge par des "cueillettes", quêtes, dons, allocations, souscriptions, subventions, ventes, etc.

Les fresques intérieures seront peintes par Jean Ferraris durant l'été 1867, artiste connu à cette époque pour ses œuvres dans la région, originaire de Campertogno en Italie ; il avait fondé famille à Sallanches.

Courant 1855, bien qu'en encore en chantier, l'église sera ouverte aux offices, l'ancienne a été démolie début 1861.

André Jolivet.